

## Les Touareg du Sahel nigérien

Le Sahel occupe la plus grande partie de la République du Niger : c'est la bordure, la transition entre la zone soudanienne des savanes arbustives que les paysans cultivent souvent d'une manière intensive et la zone saharienne des vastes déserts, domaine des grands nomades. Elle est limitée très grossièrement au Sud par les isohyètes de 450 à 500 mm, au Nord par ceux de 150 à 200 mm (1).

C'est au Niger toute la portion comprise dans les circonscriptions de Téra, Tillabéry, Ouallam, Filingué, Tahoua, Dakoro, Tanout, pour la partie occidentale et centrale. Au Nord, elle touche à la zone pré-saharienne, selon un parallèle Gao-Agadès.

On peut ainsi tout de suite remarquer que la corne que forme le territoire nigérien à son extrémité sud-occidentale n'en comprend que la portion méridionale, alors qu'au centre, à partir de Tahoua, les frontières politiques remontent en plein Sahara, en passant par toutes les transitions qui vont de la zone soudanienne à la zone saharienne.

C'est dans le Sahel (2) que se trouve la majorité des Kel Tamacheq qui rassemblent tous ceux unis par la langue et la civilisation touarègues (3). Ils sont plus de 350 000 dans tout le Niger, rattachés encore pour la plupart à une économie plus ou moins pastorale.

(1) Note au sujet de la transcription des termes Tamacheq.

— Les noms géographiques sont transcrits selon l'usage établi sur les cartes I.G.N.

— Pour les noms de tribus et les termes Tamacheq non francisés, une transcription aussi simple que possible a été utilisée: u: ou comme lourd; w: ou (e ou a); g: toujours dur comme gâteau; s: toujours sifflant, même entre deux voyelles. La prononciation du Tamacheq exige souvent le redoublement de certaines consonnes: *Iullemmeden, Tiggart, Wellen*, etc...

Cette transcription, très imparfaite, a cherché à éviter l'emploi de signes diacritiques, difficiles à lire. On a essayé de rendre par un seul signe un son unique. Cela n'a pas été toujours possible. On a gardé notamment la graphie française pour le son « ch » (Tamacheq). Le mot « Touareg » a volontairement été francisé lorsqu'il est adjectif, mais non lorsqu'il est substantif, car il est le pluriel de Targui.

(2) On se reportera à l'exposé fondamental de J. DRESCH: Les transformations du Sahel nigérien. *Acta Geographica*, juin 1959, fasc. 30, pp. 3-12. Nous reprenons ici, d'autre part, certains points de notre « rapport provisoire », paru dans les *Etudes Nigériennes*, n° 9: « Quelques aspects de l'évolution des Touareg de l'Ouest ». I.F.A.N.-C.N.R.S., 1963.

(3) Kel Tamacheq: c'est sous ce vocable que se désignent souvent les Touareg eux-mêmes, et tous ceux qui sont associés à leur civilisation. Ce terme définit très heureusement un ensemble humain cohérent sur le plan culturel et linguistique, et qui rassemble des groupes d'origines fort diverses, qu'ils soient noirs ou blancs (ou « rouges » comme se disent le plus souvent les Touareg). Nous ne ferons pas la distinction, dans cette expression, entre ceux qui parlent tamacheq (Iullemmeden) et Touareg soudanais, et ceux qui parlent tamajaq (Air) ou tamahaq (Ahaggar).

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 10537

29 AVRIL 1966

10537

Mais c'est dans la partie occidentale et centrale que vit le plus grand nombre des Touareg nigériens. En gros, ils occupent la région que l'on a pu appeler le bassin des Iullemeden (du nom de la grande confédération touarègue), qui forme un large ensellement, encadré au Nord par les massifs cristallins de l'Air et de l'Adrar des Iforas, et au Sud par les affleurements granitiques du Damagaram et de la rive droite du Niger (Liptako et Téra).

La part relative de la population Kel Tamacheq croît à mesure que l'on monte en latitude; mais ils sont présents partout, avancés jusqu'en pleine zone sédentaire, à la frontière de la Haute-Volta ou du Nigéria, de Téra jusqu'à Zinder. Parfois ils constituent des îlots regroupés en cantons, souvent ils sont établis en ordre dispersés, éparpillés en petits campements plus ou moins fixes sur les champs qu'ils cultivent. Ainsi, du Nord au Sud, on peut observer toute une gamme d'adaptations différentes de ces populations, selon qu'elles sont restées dans le domaine propre des purs nomades, ou qu'elles se sont aventurées dans la zone des cultures et qu'elles ont dû modifier leur économie.

Cette avancée vers le Sud, c'est toute l'histoire des Touareg sahéliens, comme nous le verrons plus loin. Aujourd'hui, ce mouvement conduit souvent à une sédentarisation partielle, et dans quelques cas, à une assimilation culturelle au milieu sédentaire environnant, lorsque cette installation est le fait de groupuscules minoritaires.

Mais ce mouvement traditionnel des Kel Tamacheq vers le Sud est, depuis une vingtaine d'années, doublé d'un mouvement vers le Nord des paysans qui cherchent de plus en plus loin de nouveaux terrains de cultures, à des latitudes où les récoltes deviennent très aléatoires.

Terme de transition, le Sahel est aussi lieu de rencontre où les deux modes d'existence, agricole et pastoral, se trouvent le plus intimement mêlés. Dans cette zone de colonisation récente, se rencontrent, parfois brutalement, les nomades à la recherche de pâturages, mais aussi, bien souvent, de terrains de cultures, et les paysans qui défrichent toujours plus au Nord de nouveaux champs.

## I. - Les conditions physiques

Le Sahel peut être encore défini comme la région comprise entre les 14° et 17° degrés de latitude Nord. La durée de la saison pluvieuse décroît à mesure que l'on monte vers le Nord: si vers la frontière du Nigéria les pluies s'étalent sur quatre mois, à In Gall et Agadès, elles se concentrent en deux mois.

Ces pluies tombent en tornades brutales; la variabilité est

grande d'une année à l'autre : cette irrégularité dans le temps s'accompagne d'une irrégularité dans l'espace au cours d'une même saison : deux stations très proches peuvent enregistrer, au cours d'un même mois, une pluviométrie très différente. Cette caractéristique du climat sahélien s'exagère de plus en plus vers le Nord, à mesure que les pluies sont plus rares. Ainsi, les ressources en pâturages varient d'une année à l'autre et le nomadisme (qui est parfois le fait des seuls troupeaux), permet une adaptation à ces conditions particulières.

Les Kel Tamacheq ont coutume de diviser l'année en quatre saisons.

*Akasa* : c'est la saison des pluies. De juin-juillet à septembre, la température est rafraîchie par les précipitations. L'eau est abondante et tous les bas-fonds sont inondés. C'est l'époque de la montée vers les « terres salées » du Nord. Pour les cultivateurs, le début de cette période est celle des gros travaux (sarclages).

*Rarat* : saison intermédiaire, d'octobre à mi-novembre. La chaleur est plus forte, l'air encore humide. C'est le retour de la transhumance d'hivernage, pour les nomades, et pour ceux qui cultivent, c'est la récolte du mil. Les mares sont partout pleines.

*Tagrest* : saison fraîche de la mi-novembre à la mi-mars. Les nuits sont froides, l'harmattan dessèche l'atmosphère. Les mares se vident peu à peu.

*Welen* : saison chaude, de la mi-mars à juin. Les mares sont asséchées. Les troupeaux se rassemblent autour des puits ou des puisards permanents : c'est le travail harassant du puisage.

A la fin de la saison chaude, de mai à juin, les orages approchent, sans toujours éclater. Les premières pluies font pousser une petite herbe tendre, c'est une période intermédiaire, *Amokoso* (ou *Ifareytan*), d'attente. Les cultivateurs font alors leurs premiers semis.

Les conséquences de ce climat déterminent chez les Kel Tamacheq un double mouvement : d'une part, un déplacement de faible rayon en saison sèche, selon l'état des pâturages et des puits, d'autre part, à la saison des pluies, une transhumance générale vers le Nord, accompagnant la remontée du Front Intertropical, et pouvant atteindre plusieurs centaines de kilomètres.

On signale depuis une vingtaine d'années dans la zone sahélienne une pluviométrie plus abondante et une remontée de la nappe phréatique (4). Beaucoup d'observateurs nous ont signalé des

(4) Cf. COGERAF : La mare de Keita, 1962. Ce rapport signale que la nappe se trouve à 6 mètres, alors qu'il fallait la chercher à 20 mètres en 1942.

— G. NICOLAS : Un village haoussa de la République du Niger, Tassao Haoussa, *Cahiers d'Outre-Mer*, t. XIII, 1960, pp. 421-450 : « La nappe phréatique a monté depuis quelque 40 ans ; l'eau envahit progressivement les fonds... des troncs de palmiers nus émergent des roseaux et ne donnent plus de fruits... »

mares qui, il y a quinze ou vingt ans, s'asséchaient chaque année et qui actuellement restent en eau d'une saison des pluies à l'autre. On remarque souvent sur le pourtour des mares de grands arbres morts, pourris sur pied par les eaux qui aujourd'hui les environnent. Il est à craindre que ces suites d'années favorables fassent partie d'un cycle, et que ces séries humides soient suivies d'une série inverse.

A l'appauvrissement des pluies vers le Nord correspond une dégradation parallèle de la végétation. Celle-ci se compose « d'une strate arbustive très discontinue, formée surtout d'épineux, et d'une strate herbacée plus ou moins dense, constituée en grande partie d'espèces annuelles, avec cependant quelques plantes vivaces, formant des touffes plus ou moins importantes. » .. « Les végétaux sahéliens sont organisés de façon à réduire leur consommation d'eau; les arbustes seront souvent à petites feuilles, ou même aphyllés et munis d'épines. Les plantes herbacées auront des feuilles réduites, ou très pubescentes... » (5).

Dans la partie occidentale et centrale, les plateaux cuirassés où l'installation humaine, faute d'eau, est rare ou temporaire, sont recouverts par la brousse tigrée: ce sont des buissons et des fourrés de *tarajelbeyt* (6) (*Acacia ataxanatha*), *ewan* (*Combretum micranthum*) et *asubara* (*Guiera senegalensis*), entre lesquels des espaces nus, régulièrement dispersés, donnent un paysage végétal curieusement ordonné, qui, vu d'avion, semble obéir à un ordre interne (7).

Ces plateaux sont coupés par les grands *dallols*, sillons de vie et de cultures, où apparaissent de grands arbres comme l'*ateus* (*Faidherbia albida*), plus connu sous le nom songhay de *gao*, et le *tageyt*, ou palmier-doum.

Plus au Nord, dans les dunes fixées, les grandes vallées fossiles, les bas-fonds argileux, les acacias forment les peuplements les plus abondants. Sur les dunes, l'*afagag* (*Acacia raddiana*) étale une belle ombrelle, propice à la halte méridienne, le *tiborak* (*Balanites aegyptiaca*) est recherché pour ses fruits; dans les zones basses plus argileuses, l'*orof* (*Acacia stenocarpa*), au tronc de couleur incandescente, le *tamat* (*Acacia seyal*), le *tabakat* (*Ziziphus lotus*), dont les fruits sont également cueillis et conservés. Autour des mares, le *tiggart* (*Acacia arabica*), majestueux, puissant comme un chêne.

Deux espèces forment souvent des peuplements continus, à tel point que leur nom entre fréquemment dans la toponymie: le *tazzeit* (*Acacia Senegal*), arbre des dunes, et l'*adaras* (*Commiphora africana*), lourd, tout en tronc, tordu depuis sa base, aux feuilles pres-

(5) J. KOEHLIN: Les problèmes pastoraux en zone sahélienne. Programme d'étude des pâturages en République du Niger. Sept-oct. 1961, 34 p. ronéotypées.

(6) Nous donnons ici la terminologie tamacheq.

(7) Cf. CLOS-ACEDUC: Etude des photographies aériennes d'une formation végétale sahélienne: la brousse tigrée. *Bull. I.F.A.N.*, série A, n° 3, 1956, pp. 677-684.

que inexistantes, qui peuple les zones rocheuses ou les dunes : la Tadarast, région à l'Est d'Abalak, lui doit son nom.

Cette strate arbustive a une importance particulière en zone nomade. C'est un « pâturage aérien » pour le bétail (camelins et caprins). Les produits de cueillette que l'on y trouve sont une ressource d'appoint importante pour les hommes ; les troncs et les branches sont les matériaux indispensables à la fabrication du mobilier (lits, mâts de tentes) et des instruments domestiques (écuelles, cuillères en bois, car il n'y a pas de Calebasses). Racines et écorces servent à la fabrication des cordages...

La strate herbacée est surtout composée d'Aristida, d'Andropogon et de Panicum. Certaines de ces espèces se développent particulièrement dans les régions très fréquentées par les animaux qui disséminent les graines le long de leurs parcours, en les restituant dans leurs excréments, ou après les avoir accrochées à leur pelage : c'est le cas de l'agerof (*Tribulus terrester*) et du wezzeg (le cram-cram, *Cenchrus biflorus*), qui les unes et les autres blessent cruellement les pieds de leurs graines acérées. Cette strate herbacée est avant tout le pâturage des bovins et des ovins. Mais également, certaines graminées apportent un complément alimentaire aux hommes. L'ichiban, ou fonio (*Panicum*), parfois même le wezzeg, et en cas de disette l'agerof. Beaucoup de ces herbes ont un rôle important dans la fabrication des nattes, en particulier, l'afazo (*Panicum turgidum*), la teberemt (*Andropogon lanifer*), pour les huttes construites à la saison chaude.

Ainsi le Sahel, en raison de la richesse de ses pâturages, est une terre d'élection pour l'élevage ; dans sa partie méridionale (entre les isohyètes 400 et 200 mm) les pâturages conviennent particulièrement aux bovins ; dans sa partie septentrionale (de 200 à 100 mm) ils sont plus adaptés aux camelins.

A cause de cette vocation, la végétation doit y être particulièrement protégée, car son rôle est capital à tous les échelons de la vie pastorale.

Le Sahel, au Niger occidental et central, est formé par un vaste ensellement où des sédiments continentaux et marins du Secondaire et du Tertiaire se sont accumulés : les couches se relèvent vers le massif de l'Aïr, pour donner la cuesta de Tiguidit, dans les grès du Continental intercalaire, qui domine la dépression périphérique de l'Erazar, creusée dans les marnes sous-jacentes.

Le Sahel présente une certaine variété de paysages, dominés au Nord par l'Aïr et ses massifs coupés de profondes vallées (les *Koris*), qui débouchent sur les plaines environnantes. Au Sud, ce sont les vastes plateaux du Tegama, formés des grès du Continental intercalaire, que recoupent des vallées transversales et que surmontent au Sud-Est les collines crétacées du Damergou.

A l'Ouest de la falaise de Tiguidit, d'immenses vallées fossiles ont un tracé général Nord-Est—Sud-Ouest, avant de prendre franchement la direction du Sud, en s'enfonçant dans les grès du Continental terminal: là, ces vallées s'encaissent en quelques grandes artères, tels les dallols Maouri et Bosso.

L'Ader, autre relief surmontant les plateaux, atteint son point culminant au Nord de Tahoua, où il domine en une cuesta majestueuse mais morcelée, la vallée du Tadist. Il est disséqué par de profondes vallées dans sa partie méridionale.

Enfin, tout à fait à l'Ouest, sur la rive droite du Niger et sur une petite portion de la rive gauche, au Nord de Tillabéry, ce sont les plaines monotones du socle granitique.

Au point de vue de l'hydrogéologie, c'est la nappe du Continental intercalaire qui a donné les plus riches résultats par les forages profonds qui alimentent les stations de pompage dans la zone nomade de Tahoua. D'autres nappes, mais plus discontinues, existent également dans le Tertiaire continental. Les éleveurs, traditionnellement, exploitent les petites nappes des dépôts quaternaires des vallées fossiles ou des fonds de mares asséchées, par des puits dont la profondeur dépasse rarement 15 mètres.

Ainsi, aux ressources de surface, locales et discontinues, se sont ajoutées les ressources des nappes profondes, qui permettent d'alimenter de nombreux points de la zone nomade.

## II. - Les Touareg nigériens

### 1. *Les grands groupes.*

Tel est le pays où vivent les Kel Tamacheq du Niger. Ils se rattachent au grand groupe des Touareg qui déborde largement sur le Sud de l'Algérie, le Mali et même la Haute-Volta. On peut les diviser en cinq groupes principaux.

— *Touareg purement sahariens*: Ajjer et Ahaggar. Une fraction des Kel Ahaggar (les Ibotenaten et les Irregenaten), rattachés administrativement à l'Algérie, nomadise dans la plaine de Tamesna, au Nord du cercle d'Agadès. Un groupe important, les Taitoq, dissidents des Kel Rela, est recensé à Agadès depuis 1946.

— *Touareg Iforas*: vivant au Mali, dans la région de Kidal.

— *Touareg de l'Air*: Kel Owey, Kel Ferwan, Kel Tamat, Kel Fadey, etc., ainsi que les groupes immigrés vers le Sud dans l'Ader et le Gober, tels les Lisawan, les Kel Gress, les Itesen, ou au Dameroug, comme les Imuzzurag et les Tamesgida (appelés Musgu dans les recensements).

— *Touareg Iullemmeden*: importante confédération composée

essentiellement des Kel Attaram (ceux de l'Ouest) centrés autour de Ménaka au Mali, et les Kel Dinnik (ceux de l'Est), centrés dans les plaines du Nord de Tahoua, au Niger.

— *Touareg de la boucle du Niger*: surtout au Mali dans la région de Tombouctou (8).

## 2. La mise en place.

L'histoire générale des Touareg est celle d'une avancée vers le Sud par vagues successives. L'Aïr, occupé primitivement par des populations de race noire, dont les derniers représentants furent les Gôberawa, fut envahi par des Berbères blancs, probablement avant l'an 1 000 de notre ère, dont les Igdalen, qui se disent originaires de Fez, furent les éclaireurs. C'est à partir du XII<sup>e</sup> siècle que déferlèrent sur l'Aïr les trois grandes confédérations des Itesen (ou Sandal), des Kel Gress et des Kel Owey, originaires des confins lybiens (9).

Les Kel Owey prirent une prépondérance politique en Aïr, et au XVIII<sup>e</sup> siècle, Lisawan, Itesen et Kel Gress émigrèrent vers le Sud, les premiers dans l'Ader où ils sont toujours, les deux derniers dans le Gober où ils conservent mieux que les précédents leur structure et leur culture traditionnelles.

De l'Ahaggar arrivèrent les Kel Ferwan, les Kel Fadey, puis les Imuzzurag, les Kel Tamat, les Ikaskazan. Certaines tribus poussèrent jusqu'au Damergou, tels les Imuzzurag, qui furent, selon la tradition, les premiers occupants de cette région, puis les Tamesgida (ou Musgu), repoussés de l'Ouest par les Iullemmeden.

La riche région des plaines de l'Azawak, au Nord de Tahoua, fut envahie au XVIII<sup>e</sup> siècle, à la suite de la scission de la Confédération des Iullemmeden, alors centrée plus à l'Ouest. On comptera dès lors deux confédérations distinctes, celle des Kel Attaram et celle des Kel Dinnik, créée au détriment de la première.

Plus à l'Ouest, ils s'infiltrèrent dans le riche sillon du Dallol Bosso et se fixèrent dans l'Imanan et la Terazert.

Dans la vallée du Niger, le pays songhay fut envahi par des groupes d'origine Iullemmeden: les Tingeregedech et leurs vassaux Lôrômaten sur la rive droite du Niger, au Nord de Téra, et les Tahabanat dans le cercle de Tillabéry.

Ainsi, par vagues successives, les Touareg s'avancèrent vers les riches terres du Sud; ils entrèrent en contact avec les sédentaires, ici Songhay, là Hausa et s'efforcèrent de les soumettre. Partout, ils

(8) Pour fixer les idées, rappelons qu'au Niger, les Kel Tamacheq sont plus de 350 000; qu'au Mali, ils sont environ 200 000; et qu'en Algérie, ils sont 20 000 dont une fraction nomadise en terre nigérienne. Le centre de gravité du monde touareg se trouve donc au Sahel plutôt qu'au Sahara.

(9) CHAPELLE: Les Touareg de l'Aïr. *Cahiers Charles de Foucauld*, 1949, vol. 12, 3<sup>e</sup> série, pp. 70-95.

installèrent leurs captifs noirs, qui, aux confins méridionaux, s'adonnaient à la culture du mil et ravitaillaient leurs maîtres en céréales.

C'est dans cette situation qu'en 1899 les premières missions françaises arrivèrent en pays touareg. La résistance fut vive, particulièrement chez les Kel Gress. En 1901, le commandant Gouraud dut livrer de durs combats à Galma (près de Madaoua) et Zanguebé (Ader). Les Kel Gress subirent de très lourdes pertes, et beaucoup s'enfuirent au Tchad. La résistance fut semblable chez les Touareg de Tanout qui, également vaincus, s'enfuirent au Tchad (Kanem); là, encore défaits, certains revinrent au Damergou, d'autres pousèrent jusqu'au Darfour. Ils en revinrent peu à peu et en 1939, presque tous étaient rentrés. De 1901 à 1914, les Touareg continuèrent à se livrer à d'incessants rezzous. En 1914, pour prévenir des troubles, Firun, l'Amenokal des Iullemmeden de l'Ouest est arrêté et incarcéré à Gao. C'est la même année que la guerre sainte est prêchée au Fezzan par les Sénoussites, dont Kaosen, de la tribu des Ikaskazan, dans l'Aïr, est un adepte. En 1916, Firun s'évade et prend les armes. Kaosen attaque Agadès et détruit la caravane qui revenait de Bilma, avec son escorte militaire.

La révolte devient générale chez tous les Touareg (sauf les Kel Gress, mis à mal par leur résistance de 1901) et il faut en 1917 des opérations nombreuses pour en venir à bout. Les Touareg sont décimés par la répression. Un exemple: au combat de Tanout (non pas le Tanout du Damergou, mais un lieu-dit entre Tahoua et Agadès), la fine fleur des guerriers Iullemmeden Kel Dinnik disparut. L'aristocratie guerrière ne se releva jamais de ces massacres.

Dès lors, c'est la paix, les rezzous sont réprimés, et les guerriers deviennent des combattants sans emploi, dont les vertus ne trouvent plus l'occasion d'être mises en valeur.

### 3. *La société touarègue* (10).

Les Kel Tamacheq forment une société extrêmement hiérarchisée, dont l'évolution actuelle ne peut être comprise sans une analyse sommaire. Avant l'intervention coloniale, la société touareg était basée sur la prépondérance d'une aristocratie guerrière, les *imajerèn* qui offraient leur protection aux tribus vassales d'hommes libres et de captifs, dans le cadre de confédérations politiques et guerrières, — dites *ettebel*, litt. « tambour de guerre » —, en échange de redevances diverses. Un *Amenokal* se trouvait à la tête de chaque confédération. Il conduisait, au nom et à l'aide de ses tributaires,

(10) Cf. CLAUZEL: Les hiérarchies sociales en pays touareg. *Trav. Inst. Rech. Sahar.*, Alger, XXI, 1<sup>er</sup> trim. 1962, pp. 120-175.

— Cf. J. NICOLAISEN. Ecology and culture of pastoral tuareg, 548 p. The National Museum of Copenhagen, 1963.



les expéditions guerrières et les rezzous contre les sédentaires (lutes des Tingeregedech contre les Songhay), ou contre d'autres confédérations touarègues rivales (lutes des Iullemeden Kel Dinnik, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, contre les Kel Gress, contre les Kel Attaram et contre les Kel Ahaggar.

Actuellement, nous l'avons vu, les imajeren, décimés par la révolte de 1917, ne forment plus qu'une fraction infime de la population, et ils ne se développent guère. Ils représentent rarement plus de 1 % de la population totale Kel Tamacheq (Pl. I).

Les *ineslemen* (sing. *aneslem*), ou « maraboutiques », sont tous ceux qui s'occupent de religion. Ils sont souvent constitués en fractions séparées. Leur rôle était traditionnellement celui de professeurs, de conseillers et de juges, pour tout ce qui concerne la loi et les traditions musulmanes. Profitant de la répression de 1917, qui les avait épargnés, ils se sont souvent substitués aux imajeren en s'emparant des chefferies avec l'aide de la puissance coloniale; leur nouveau pouvoir politique s'ajoutant à leur ancien rôle religieux, en a fait de très riches propriétaires de troupeaux. Leur influence est devenue prépondérante, particulièrement chez les Iullemeden Kel Dinnik.

Les *inrad* (sing. *amrid*), sont des hommes libres, en position de vassalité vis-à-vis des imajeren, auxquels ils payaient autrefois des redevances.

Ces trois catégories d'hommes libres (*illelan*, sing. *elleli*), se distinguent du monde des captifs noirs surtout par leur origine. Ce sont des berbérophones de race blanche, venus d'Afrique septentrionale à des époques diverses et en vagues successives, qui ont soumis ou assimilé les populations rencontrées sur leur passage, ou qui les ont razzées, au cours de guerres dans les pays soudanais. On désigne ces populations très diverses sous le nom d'*iklan* (11) (sing. *akli*).

Actuellement, ils forment la masse de la société touareg de la zone sahélienne. Leur proportion augmente du Nord au Sud, car beaucoup sont agriculteurs. Ainsi, au Mali, dans le cercle de Gao, les *iklan* de la circonscription de Kidal représentaient 13 % du total des Kel Tamacheq, contre 44 % à Ménaka. Au Niger, dans le cercle d'Agadès, la proportion était de 28 %, contre 70 % à Tahoua (12). Pour les postes d'Ayorou et de Bankilaré (cercles de Tillabéry et Téra), les *iklan* représentent plus de 80 % du total des Kel Tamacheq.

---

(11) Les *Iklan* sont appelés *Bella* par les Songhay et *Zerma*, et *Buzu* par les Hausa. Ces trois termes sont synonymes.

(12) Cf. REEB: Les Noirs au sein de la société touarègue (Soudan-Niger), conf. CHEAM, 1948, 25 p., Doc. n° 1, 297.

On distingue cependant diverses catégories d'iklan, suivant les relations qu'ils entretiennent avec leurs maîtres.

— Les « iklan de tente » vivent encore en symbiose avec leurs maîtres, comme de véritables serviteurs : les hommes gardent les troupeaux, les femmes font la cuisine.

— les iklan n'Egef « captifs de dunes », sont les bergers, mais surtout les cultivateurs des imajeren. Installés en fractions séparées, ils ravitaillent leurs maîtres en mil.

— Les *iderfan* (sing. *ederef*), ou *irawelen* (sing. *erawel*), sont les affranchis, souvent depuis plusieurs générations, qui forment des tribus indépendantes.

— Les *iborolliten* (sing. *borolli*), sont des métis nés d'imrad (ou d'imajeren) et d'iklan. De nombreuses tribus portent le nom d'iborolliten, nom qui fait foi de leur origine mixte.

— Formant une caste un peu à part, les *inadam* (sing. *enad*) sont les artisans, qu'on appelle souvent « forgerons », mais qui, en fait, travaillent le cuir, les métaux et le bois.

Beaucoup d'iklan n'ont plus que de lointains contacts avec leurs anciens maîtres ; cette société hiérarchisée est en pleine évolution, du fait de la libération accélérée des iklan, qui se mettent de plus en plus à la culture pour leur propre compte.

### III. - L'évolution de la société Kel Tamacheq : les problèmes internes

La résistance à la pénétration, puis la grande révolte de 1917, furent des tentatives désespérées de l'aristocratie guerrière pour s'opposer à cette pacification, qui allait lui interdire les rezzous, et lui enlever toute justification pour percevoir les tributs reçus des vassaux en échange de la protection qui leur était accordée. De plus, les confédérations furent démantelées par la puissance coloniale pour prévenir de nouvelles révoltes et mater les turbulents vaincus. Cette société, très cohérente, fut ainsi ébranlée jusqu'à sa base. Les confédérations furent souvent divisées en « groupes », qui représentaient en zone nomade ce qu'étaient les cantons des circonscriptions sédentaires. Chaque « groupe » était subdivisé en « tribus » qui devenaient l'équivalent des villages. On plaça à la tête des « groupes » les chefs imajeren de bonne volonté, et aussi des ineslemen, alors que, traditionnellement, ceux-ci ne s'étaient jamais occupés du pouvoir politique (13).

De même, selon que les chefs répondaient ou non aux vœux de l'Administration, et cela jusque peu avant l'indépendance, on déta-

(13) Cf. F. NICOLAS : Tamesna. Les Ioullemmeden de l'Est ou Touarég Kel' Dinnik. Paris, Imp. Nat. 1950.

chait une partie d'un groupe que l'on voulait punir, et on l'érigéait en nouveau groupe autonome. C'est ce qui fut fait constamment chez les Iullemmeden Kel Dinnik de Tahoua, où les imajeren ikherheren furent dépouillés de leurs tributaires et de leurs iklan n'Egef. Par ailleurs, les Kel Erlal, puis les Igdalen, et enfin les Aït Awari, furent érigés en groupes autonomes. Enfin, vers 1945, après que le chef du 3<sup>e</sup> groupe (Kel Nan) eut pris une attitude hostile à l'installation d'écoles, on songea à lui soustraire et à ériger en groupe autonome la très riche tribu maraboutique des Ijawanjawaten, mais cela ne fut qu'un projet qui resta à l'état de menace.

Ainsi fut ébranlée la cohésion politique de cette société. Autre résultat, conséquence du précédent : les Français, héritiers d'une tradition républicaine et égalitaire, cherchèrent à assouplir la condition des iklan. Ainsi, dès 1904, « dans le Tagazar et l'Imanan, tous les efforts portent sur l'affranchissement des tribus bella »... (14). Certes, la libération des captifs est un phénomène qui a toujours existé ; un akli peut être libéré pour service rendu à son maître, ou par un geste pieux de celui-ci : c'est le cas des iderfan. Mais cet affranchissement était le fait du maître, qui lui seul en décidait. Les tribus d'affranchis, d'iklan n'Egef, vivent en fractions indépendantes dans le Sud. De très nombreuses tribus d'iklan plus ou moins séparées de leurs maîtres, donnaient traditionnellement des redevances à l'ameñokal. Ainsi dans le cercle de Téra, c'était au chef des Tingeregedech qu'était dû le (*tiusey*), redevance annuelle en mil, beurre, fonio, etc. De plus, à chaque occasion particulière (mariage, fête, deuil, etc.), une participation, surtout composée d'animaux, était réclamée (*tirgit*).

Au moment de l'hivernage, des vaches étaient « prêtées », pour l'usage du lait. Enfin, les imajeren pouvaient se saisir à tout moment du mil ou des animaux dont ils avaient besoin, chez les iklan qui dépendaient d'eux.

Ces dons, ces redevances, ont fait l'objet de contestations nombreuses, au cours des années qui ont précédé l'indépendance, et des jugements rendus par l'Administration ont maintenu certaines de ces coutumes.

Actuellement, ces redevances ne sont plus exigibles, mais elles continuent à être versées par certains iklan qui gardent des relations de confiance avec leurs anciens maîtres. Mais ceux qui reconnaissent fournir cette contribution, précisent bien qu'il ne s'agit pas d'une redevance forcée *tiusey*, mais d'un don volontaire (*tenafut*) pour un chef estimé. On n'avoue jamais que c'est par crainte ou par contrainte que l'on se soumet encore à cette pratique.

(14) Cf. SELLIER: Note sur l'histoire et le peuplement du cercle de Niamey. Rapport dactylographié.

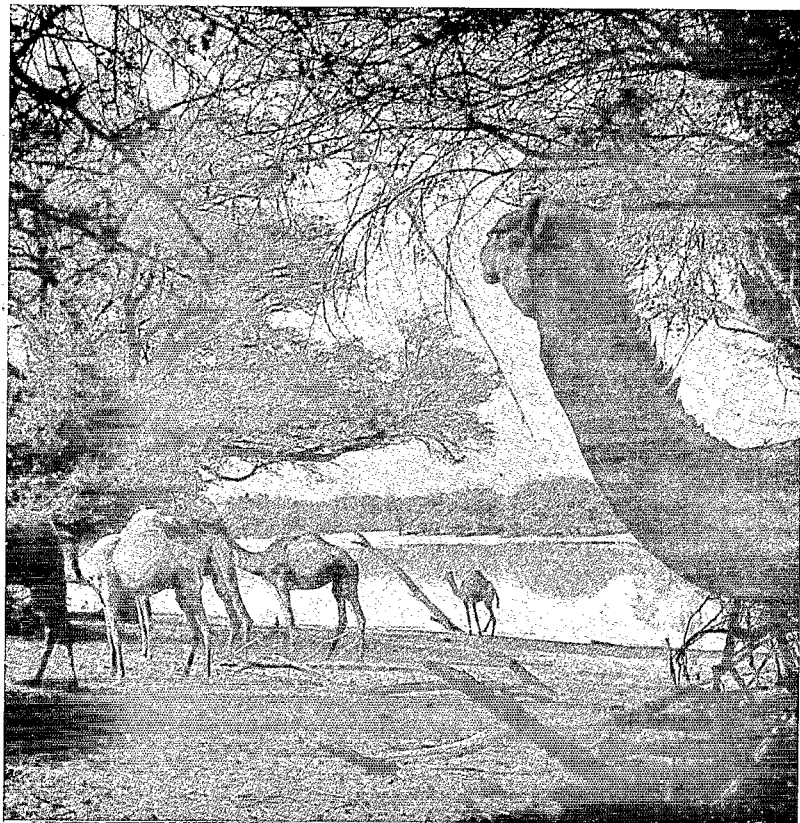
Le dernier élément de cette dissociation du complexe Touareg-iklan est le départ des « iklan de tente ». C'est depuis une dizaine d'années que les serviteurs ont quitté les campements des maîtres, pour s'établir sur des champs qu'ils cultivent pour leur propre compte. Cette évolution a été d'autant plus rapide que les maîtres (imajeren ou imrad) se trouvaient en zone sédentaire : ainsi dans le cercle de Téra, l'abandon des « iklan de tente » a eu lieu en 1958 pour les imrad Loromaten, Allachaten et Missiginder, et c'est depuis cette date que les femmes libres ont dû se mettre aux travaux domestiques. Parfois, lorsque la bonne entente persiste malgré la séparation, les petits iklan de 8 à 12 ans sont envoyés auprès de leurs anciens maîtres : les petites filles effectuent les menus travaux ménagers et vont chercher l'eau, les garçons gardent les chèvres. Vers 12 ou 13 ans, ils rejoignent le campement de leurs parents.

En zone nomade, les « iklan de tente » sont encore nombreux, mais désormais, les patrons sont conscients qu'en cas de désaccord, l'akli peut toujours s'en aller porter plainte devant l'autorité. En ce cas, le maître est presque toujours en position d'accusé.

Des conflits graves ont éclaté au sujet des bergers qui se sont séparés de leurs maîtres en emportant les troupeaux dont ils avaient la garde depuis de longues années. Ce mouvement s'est accéléré depuis l'Indépendance, car l'Administration française, après avoir fait beaucoup pour ébranler cette société qui s'était opposée à elle, a hésité, au cours des vingt dernières années de son mandat, à prendre des mesures qui, en accélérant cette désagrégation, détruirait ce qui restait d'autorité aux chefs. L'administrateur préférerait avoir quelques interlocuteurs à l'autorité incontestée plutôt qu'une poussière de petits chefs indisciplinés et éparpillés dans des campements éloignés.

Mais le départ des « iklan de tente » pose des problèmes pour l'entretien des troupeaux, car bien souvent les iklan étaient les seuls bergers compétents. Aussi les propriétaires, s'ils n'ont pas de jeunes fils capables de conduire les animaux, font souvent appel à des bergers salariés, qui ne sont plus des serviteurs attachés à leurs personnes. On pourvoit à leur habillement, ils ont une part du lait, et, comme salaire, un animal pour une période de garde déterminée. C'est sans doute cette forme de contrat qui est appelée à se répandre.

Cette évolution sociale n'a pas été sans apporter de grandes modifications dans l'économie des Kel Tamacheq. Celles-ci ont été fort différentes, selon que les groupes étaient restés en zone purement nomade, ou qu'ils s'étaient aventurés en zone sédentaire. En premier lieu, le nomadisme a évolué et a pris des formes très variées.



A. — La mare de In Ateus au mois de décembre  
(circonscription de Tillabéry).

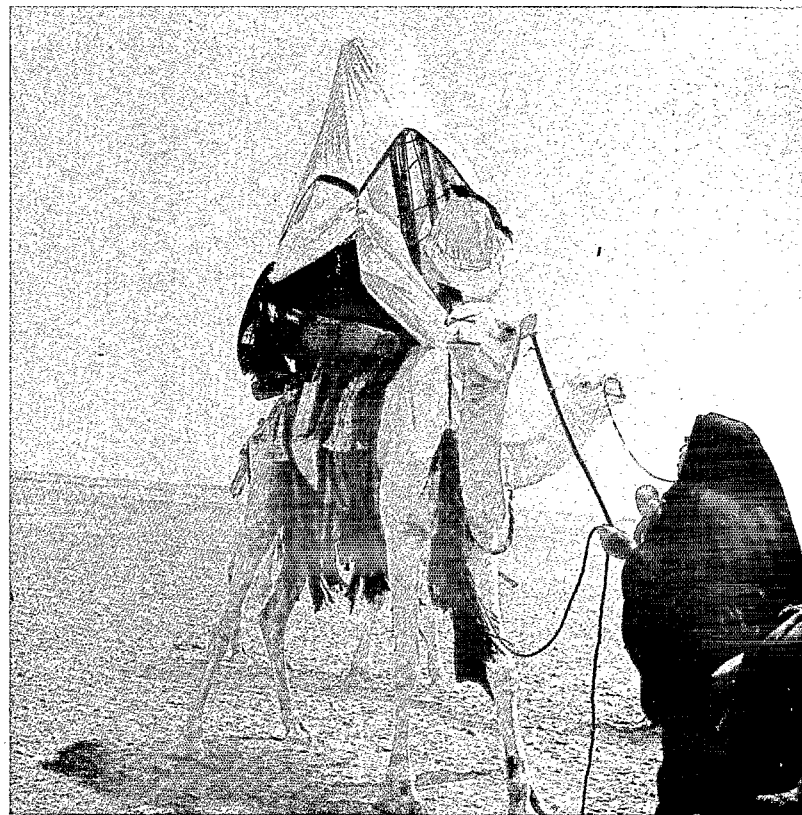


B. — Femmes touaregues à In Ateus (circonscription de Tillabéry)  
près de la frontière du Mali). - Groupe des imajeren Tahabanat.

*Clichés E. Bernus.*



A. — Iklan des igdalen Kel Amdit en déplacement dans l'Erazer Wan Agadès ; on note les arceaux des tentes en nattes traditionnelles dans les groupes de l'Air.



B. — Palanquin pour femme du groupe Kel Erlal (ineslèmen) à la cure salée près de Teguida in Tessen.

*Clichés E. Bernus.*

#### IV. - L'évolution du nomadisme

##### 1. En zone nomade.

Les Kel Tamacheq restés en zone nomade ont conservé en gros les parcours traditionnels : chaque groupe passe la saison sèche autour des puits et des pâturages qu'il avait l'habitude de fréquenter. Cela varie selon l'état des mares et des pâturages, mais chaque groupe a des habitudes de nomadisation assez précises.

Vient la saison des pluies : quand elle est bien établie, que l'eau s'étale dans tous les bas-fonds, que le vert de l'herbe nouvelle a remplacé le jaune monotone des pailles desséchées, que les animaux ont repris des forces après la dure période de canicule, le départ pour les terres du Nord s'organise : les chameaux y trouveront l'eau salée, les bœufs, les moutons et les chèvres la terre natronnée, riche en éléments minéraux, qu'ils « brouteront » à même le sol. Chameaux et moutons se répantront dans les pâturages salés d'*emcheken* (*Ipomoea verticillata*). Ce grand mouvement vers le Nord de tous les nomades occupant la zone privilégiée d'élevage entre le 15<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> parallèle, est contrebalancé par un mouvement centrifuge des Kel Air, vers les plaines entourant leurs montagnes, plaine du Talak à l'Ouest et de l'Erazer wan Agadès au Sud (Pl. II).

Cette transhumance, que l'on a appelée la « cure salée » (*tane-kert*) est une période d'abondance : on boit enfin du lait à satiété, il n'est plus besoin de puiser l'eau, les animaux s'abreuvent à toutes les mares. L'abondance de l'eau et des pâturages n'impose plus aux humains l'isolement des campements minuscules, c'est aussi une occasion de rapprochements et de contacts sociaux : suite de fêtes, de jeux entre campements voisins (fig. 1).

Pourtant, depuis une dizaine d'années, on note une participation plus réduite à cette transhumance : parfois les groupes ne vont plus jusqu'aux Teguida, parfois une partie de la tribu reste avec quelques animaux laitiers sur les pâturages de saison sèche. On peut se demander si, à plus ou moins brève échéance, cette transhumance ne deviendra pas le fait des troupeaux que seuls les jeunes gens accompagneront comme bergers.

Plus au Sud, aux limites de la zone sédentaire, les iklan et irawelen qui s'adonnent aux travaux des champs, font une « cure salée » accélérée. Ils partent lorsqu'ils ont fini de sarcler leurs champs, et ils reviennent avant le gros des nomades pour la récolte du mil. Ce sont souvent les jeunes gens seuls qui accompagnent les troupeaux, car il faut surveiller les champs contre la divagation des animaux ou la « malveillance » des bergers peuls.

Si les cultures prennent une part prépondérante, la transhumance ne s'accomplit plus chaque année, et bien souvent elle est

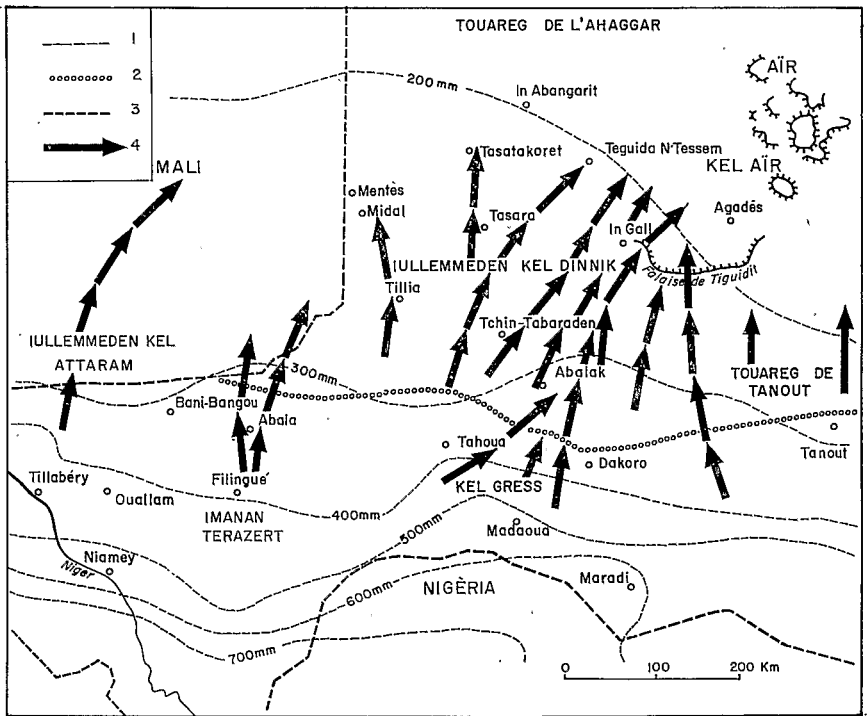


Fig. 1. — La transhumance d'hivernage des Touareg nigériens.

1. Isohyètes. — 2. Limite Nord des cultures. — 3. Frontières politiques. — 4. Transhumance d'hivernage Kel Gress, groupe Touareg.

abandonnée. On charge quelque berger peul, non plus d'accompagner les troupeaux jusqu'aux lointaines Teguida, mais d'éloigner les animaux des champs et de les amener à des terres salées plus proches, mais aussi moins riches en éléments minéraux.

## 2. En zone sédentaire.

Les Kel Tamacheq enfoncés en pleine zone sédentaire ont subi une évolution très différente selon les cas. Pour tous, cela s'est traduit par une installation quasi-permanente en saison sèche, avec abandon du nomadisme la majeure partie de l'année. Il en est ainsi des Kel Gress installés dans le Gober-Toudou, au Sud de l'Ader, dans la circonscription de Madaoua, et sur les marges de celles de Birni N'Konni à l'Ouest, de Tahoua au Nord et de Dakoro au N.E. Fixés dans de riches vallées, ils ont souvent construit des maisons en banco, mais les désertent parfois pour s'installer à quelque distance de là, sur leurs champs, dans des tentes de



nattes. Ainsi le *tambari* (15), chef supérieur, à Galma, lorsque nous lui rendîmes visite, au mois de mars, avait installé son campement dans le fond d'une vallée, à moins d'un kilomètre de sa maison. On assiste donc à une fixation saisonnière, sans abandon des vieilles habitudes nomades. Les Kel Gress sont en effet de gros producteurs de mil. Leurs champs sont cultivés par les irawelen libres, grâce au système de « culture-invitation » (la *gaya* en Hausa) : un propriétaire invite sur ses champs un groupe de paysans qu'il nourrit pendant la durée des travaux. Il y a émulation entre les invités, et ce travail collectif s'achève en un jour.

Certains font appel à des manœuvres salariés, et il semble que ce système soit en progression, mais la *gaya* reste le moyen le plus couramment utilisé pour les sarclages.

Ainsi ces Touareg sont désormais attachés à leurs champs, même s'ils les travaillent rarement eux-mêmes. Mais ils n'ont pas pour autant abandonné leurs traditions d'éleveurs : en saison sèche, moutons et chameaux sont dispersés sur les pâturages des environs de Sokoto, en Nigéria du Nord. Les troupeaux fument les champs, et les bergers reçoivent du mil en contrepartie. Certains bergers utilisent les chameaux à leur profit pour de petits transports. Lorsque les pluies arrivent, les troupeaux remontent vers le Nord. Les sarclages terminés, la grande transhumance d'hivernage s'amorce : elle est restée traditionnelle. C'est un voyage de plus de 400 km, par une route invariable, qui, à force d'être suivie, s'est inscrite sur le sol, en un long sillon qui apparaît sur les photos aériennes. Du Nord de l'Ader, par Tabotakit, Bagam, In Waggeur, In Gall, elle gagne les pâturages d'Asawas, Teguida n'Tagaït, Teguida n'Adrar.

C'est une grande armada qui s'ébranle ; car les impedimenta Kel Gress sont volumineux : la tente de nattes est beaucoup plus encombrante que la tente de peaux. On emporte sur les bœufs les arceaux des tentes qui se dressent vers le ciel, les lits sont lourds, et surtout on emporte de très nombreux *bere* (sacs de nattes) de mil, partie pour sa propre nourriture, partie pour la vente à Bilma. Car, en effet, une fois que les chameaux auront pris des forces sur les pâturages des Teguida, les plus résistants partiront pour la *tarlamt* (16), ou caravane du sel. Ils se rassemblent à Tabellot, avec d'autres groupes venus de l'Aïr, dernier puits avant le désert du Ténéré, et de là, ils partent d'une traite jusqu'à Fachi, où s'arrêtent les bêtes les plus fatiguées, les plus solides continuant jusqu'à Bilma où, une fois le mil vendu, on se charge de sel et de

(15) *Tambari* signifie « tambour de guerre » en Hausa. C'est le synonyme du terme *tamacheq* « *Ettebel* ».

(16) Les Touareg dénomment cette caravane à travers le Ténéré « *Tarlamt* ». On lui a donné souvent, à tort, le nom de « *Azalay* », terme désignant la caravane de Taoudeni au Mali.

dattes pour la caravane de retour. Des caravanes sont organisées également au début des pluies et de la saison chaude, mais elles sont peu importantes. Ainsi les Kel Gress ont réussi, sans renoncer à leurs traditions nomades, à s'adapter en milieu sédentaire, grâce à une économie très diversifiée (Pl. III).

Pour beaucoup d'autres, l'aventure vers le Sud s'est traduite par une sédentarisation complète: les cultures ont alors pris une place prépondérante, et par voie de conséquence, le troupeau s'est amenuisé. La transhumance d'hivernage a été abandonnée, des villages se sont formés, et souvent même la langue tamacheq a été oubliée. Ainsi en a-t-il été de beaucoup de villages bella (17) de la vallée du Niger ou de villages buzu de la région de Zinder, formés par l'émancipation des serviteurs: des villages et même des cantons dits « de sédentarisation » ont été créés (18). Ainsi des Buzu villageois se sont-ils installés en créant une économie et une agriculture souvent originales (19) qui ont réussi à trouver leur place dans un pays assez densément cultivé, et à s'intégrer aux structures politiques des Etats Hausa.

Ailleurs, les Touareg se sont sédentarisés avec leurs iklan, en formant de petits cantons de type sédentaire sur une aire géographique nettement délimitée, contrairement aux Kel Gress, éparpillés dans une zone sédentaire dont ils se sont rendus maîtres. Ainsi les petits cantons de l'Imanan et de la Térazert, dans le Dallol Bosso, sont devenus autonomes, séparés par le canton Zerma du Tondikandia et au contact plus au Nord des paysans kurfey de la région de Filingué. Dans ces deux petits cantons, il y a eu sédentarisation complète, formation de villages importants (Bonkougou et Tabla) et l'usage de la langue tamacheq s'est conservé dans l'Imanan. L'habitude de la transhumance d'hivernage s'est perdue, et on confie le plus souvent les troupeaux à des bergers peuls, qui viennent en saison sèche s'établir sur les champs.

Dernier exemple: dans le cercle de Téra, les Kel Tamacheq sont formés d'une masse très importante de Bella, disséminés en petits campements entre les villages songhay. Ils sont partout, cultivant de vastes champs de mil, dans tous les espaces libres intercalaires. Ils vivent en nomades, mais leurs déplacements sont très limités; ils cumulent les avantages de l'économie pastorale, dont ils adoptent le genre de vie frugal, l'installation temporaire en campements de paillottes en forme de carapaces de tortue, sans oublier la tente qu'ils utilisent à la saison des pluies. La nourriture également est celle des nomades: laitages, beaucoup de produits de cueillette,

(17) Rappelons que Bella (Songhay)=Buzu (Hausa)=Iklan (Tamacheq).

(18) Cf. GAMORY-DUBOURDEAU: Etude sur la création de cantons de sédentarisation dans le cercle de Zinder. *Bull. Com. Et. Hist. et Scient. A.O.F.*, 1924, pp. 239-258.

(19) Cf. G. NICOLAS: Un village bouzou du Niger. *Cahiers d'Outre-Mer*, Tome XV, 1962, pp. 138-165.

comme le fonio; pourtant, ce sont aussi de gros producteurs de mil. Ils vendent la plus grande partie de leur récolte sur les marchés. S'embauchant chez les Songhay sédentaires pour les gros travaux de défrichage ou de sarclage, ils sont rétribués en mil ou en espèces. Cela leur permet de ne consommer qu'une très petite partie de leur récolte, et ils ont ainsi le quasi monopole de la vente du mil sur tous les marchés de la région. Il s'agit ici d'une colonisation de nomades, en ordre dispersé, qui tend à établir chez ces Bella une économie triple, basée sur l'élevage, l'agriculture et le travail salarié; leur évolution, qui va vers une sédentarisation partielle, sans formation de villages, mérite d'être suivie attentivement.

Ainsi, la sédentarisation en villages d'iklan coupés de leurs maîtres va presque toujours avec une intégration dans la société environnante; la sédentarisation de tout un groupe touareg dans un canton autonome laisse à la société tamacheq ses bases traditionnelles. Enfin, une semi-sédentarisation du type Kel Gress ne peut être que le fait d'un groupe puissant, qui a conservé ses traditions pastorales et une solide armature culturelle. Mais ce n'est que lorsque l'agriculture prend une part prépondérante dans leur économie que le troupeau, par voie de conséquence diminue, et qu'apparaît alors la sédentarisation et l'abandon des transhumances. C'est alors que commencent la construction de villages et l'augmentation des surfaces cultivées.

Une autre conséquence du développement de l'agriculture chez les iklan est la recherche du travail salarié qui mène à la migration: le jeune homme va sarcler contre rémunération les champs des sédentaires, puis se rend dans les villes proches où il est porteur « kaya-kaya », pour l'eau ou toutes sortes de marchandises sur les marchés; enfin, il part, durant la saison sèche, à l'imitation des jeunes sédentaires, pour le Nigéria, le Ghana ou la Côte d'Ivoire, où il sera également porteur, ou docker dans les ports.

L'émigration est le fait des seuls iklan. Les imajerén, imrad et ineslemen (20) n'y ont pas recours, car les hommes libres répugnent à s'employer comme simples manœuvres. L'émigration n'existe que chez les iklan qui s'adonnent à la culture: en effet, les travaux agricoles n'occupent qu'une petite partie de l'année et laissent aux hommes une grande liberté pendant plusieurs mois. Par contre, plus l'élevage a d'importance dans l'économie, moins les jeunes gens pourront s'absenter, car c'est justement pendant la saison sèche que le travail de creusement des puisards et d'abreuvement des troupeaux réclame une main-d'œuvre abondante.

(20) Chez les ineslemen, il faut faire une exception pour la tribu des Ikadamaten (cercle de Téra et Subdivision nomade de Tahoua), dont les hommes parcourent toute l'Afrique de l'Ouest, de Dakar à Douala, pour y vendre des talismans et autres gris-gris. C'est une forme de migration très spécialisée.

Ainsi, parmi les nomades, semi-nomades, anciens nomades, l'émigration temporaire vers le Sud ne peut être que le fait d'iklan qu'aucun travail ne rebute. Parmi ces iklan, elle concerne surtout ceux chez qui l'agriculture a pris une place prépondérante et qui ont tendance à se fixer. On sait l'importance du phénomène migratoire chez tous les sédentaires de l'Ouest du Niger, et la part que représentent dans leur économie l'argent et les marchandises rapportés de la Basse Côte. Il semble donc que l'économie agricole favorise ces mouvements saisonniers, alors que l'économie pastorale y met un frein.

## V. - Les rapports externes

Dans la partie occidentale du Niger, la frontière politique du Mali correspond à celle de la limite des cultures. Ainsi, beaucoup de Touareg dont les pâturages de saison sèche se trouvent au Niger ont-ils l'habitude d'aller aux « terres salées » en territoire malien à la saison des pluies. Du cercle de Téra, ils se rendent vers la mare de Tesi, du cercle de Tillabéry, ils poussent jusqu'au Nord de Menaka, vers les terres salées (*ahara*) et les pâturages traditionnels de Bardar et de Sehen.

Mais depuis quelques années, ces mouvements traditionnels semblent quelque peu perturbés : les nomades se plaignent des difficultés rencontrées auprès des autorités maliennes, et de vexations qu'on leur aurait fait subir. On sait que les frontaliers ont en général tendance à chercher refuge du côté où les lois sont les moins rudes et les moins contraignantes, et il semblerait que bien des nomades désirent actuellement se faire recenser au Niger ; ceci provoque naturellement une réaction de la part du Mali, qui accuse les chefs touaregs nigériens d'attirer certains de ses ressortissants. Mais les accords conclus entre les deux Etats interdisent de telle échappatoire, qui permettrait à tous les mécontents de trouver refuge d'un côté ou de l'autre de la frontière, selon les circonstances.

Il n'en reste pas moins que cette frontière a entravé chez certains la transhumance traditionnelle, et que, du côté nigérien, les nomades se trouvent enserrés dans une région étroite, coupée de ses prolongements traditionnels d'hivernage (21).

Une autre anomalie se constate chez les nomades frontaliers : à Ayorou, les Kel Tamacheq nomades sont recensés sur leurs pâturages de saison sèche, ce qui semble le plus rationnel, car c'est là le lieu d'implantation réel du groupe, c'est là que l'on installe

(21) Il est bien probable que l'on trouve, de l'autre côté de la frontière, quelques groupes qui ont le problème contraire.

puits et écoles. S'il y a fixation des nomades, c'est toujours sur l'emplacement de saison sèche. Par contre, dans le cercle de Filingué, les tribus Dausahak, Debbakar, ainsi que de nombreux iklan qui nomadisent et parfois cultivent dans la région d'Abala, sont toujours recensés au Mali : il semble qu'il y ait là une incohérence administrative.

Cette frontière politique qui oblige certains nomades à affronter deux administrations, et par là deux législations différentes, a des conséquences sur les transhumances. A l'intérieur même du Niger, les Touareg disséminés depuis la frontière du Sud jusqu'à celle de l'Algérie, sont amenés à entrer en contact avec des groupes ethniques voisins, au langage, aux coutumes et aux traditions fort différentes des leurs.

Ces relations ne sont plus, depuis de nombreuses années, des relations guerrières avec des groupes que l'on cherche à chasser de leur territoire, ou à conquérir. Mais les conflits existent néanmoins, lorsqu'il y a concurrence pour des questions de terres, de pâturages ou de puits.

Souvent, ces populations ignorent la langue tamacheq, langue difficile et très différente de tous les parlers soudanais. Les Kel Tamacheq eux-mêmes parlent rarement la langue des Peul — le *fulfulde* —, avec qui ils ont pourtant de fréquents contacts. Aussi, les deux langues véhiculaires sont-elles celles des marchés et des commerçants à l'Ouest, le Zerma-Songhay et à l'Est, à partir de Dogon Douchi, le Hausa.

En zone nomade, chaque tribu touarègue s'est peu à peu fixée dans un territoire déterminé, où elle a pris l'habitude de nomadiser. Depuis la paix, une certaine stabilisation s'est produite en ce qui concerne les zones de pâturages de saison sèche : dans le Nord de la subdivision nomade de Tahoua, on trouve les Irreulen autour du puits de Telemsès, les Kel Nan aux environs de Tchintabaraden, les Kel Erlal dans les parages d'Abalak, etc... Mais depuis une vingtaine d'années, les Peul se sont introduits dans ces régions nomades aux habitudes bien établies, avec d'immenses troupeaux de bovins. Pourtant, les zones d'élection du bœuf Bororodji sont celles, plus arrosées, des circonscriptions de Madaoua, Maradi, Tessaoua et Zinder, ou même des régions du Nord du Nigéria.

Or, depuis cette même période d'une vingtaine d'années, les terrains de culture se sont étendus, les champs de coton et d'arachides, cultures « industrielles », sont venus doubler ceux des cultures vivrières, et les pâturages se sont trouvés réduits d'autant.

Dans la circonscription de Tahoua, les Peul Bororo ne dépassaient pas, en 1940, la région de Kao, dans les derniers contreforts de l'Ader. L'Administration les recensait (et continue de le faire) dans les subdivisions sédentaires. Aujourd'hui, ils se sont avancés

très au Nord, dans tout l'Azawak, et dans la circonscription d'Agadès. On ignore leur nombre exact, car beaucoup continuent à être recensés dans le Sud.

Dans la brousse, on voit de loin la masse sombre et compacte de leurs troupeaux, suivis d'un berger vêtu du rustique caleçon de cuir, mais rien n'annonce leurs campements : il faut déboucher sur la haie d'épineux qui seule matérialise leur emplacement, tant ils font corps avec la brousse qui les entoure.

Individualistes, dans une société qui ne connaît pas les hiérarchies compliquées des Touareg, ils vivent repliés sur eux-mêmes, avec leurs troupeaux de vaches aux immenses cornes en lyre, dédaigneux du monde qui les entoure. Contrairement aux Touareg, les différents groupes bororo vivent d'une manière très semblable. Rien ne distingue un riche d'un pauvre, sinon le nombre de bovins qu'il possède. A la très grande diversité de comportements, de modes de vie et d'économies des Kel Tamacheq, les Bororo opposent une relative uniformité ; les objets de leur vie matérielle sont en nombre très limité : ils n'en fabriquent d'ailleurs aucun eux-mêmes et doivent avoir recours aux artisans touaregs et sédentaires, ou encore aux commerçants hausa. Ainsi, le monde touareg, avec ses castes, ses classes sociales, ses antennes en zone sédentaire pour le ravitaillement en mil, vise à une autarcie que le monde bororo, qui ne vit que pour l'élevage de ses vaches, ne peut réaliser. Cela rend chaque groupe bororo dépendant des marchés, mais plus libre dans ses déplacements que les Kel Tamacheq, dont la société est formée d'éléments imbriqués les uns dans les autres. Si pour la vie courante, on peut fréquenter indifféremment un marché ou un autre, pour la vente du bétail, on fait facilement de longs parcours, selon la place où les cours sont les plus avantageux (22).

C'est l'une des raisons qui peut sans doute expliquer l'irrégularité des déplacements bororo : une année les voit s'abreuver à un puits, et l'année suivante, sans raison apparente, les trouve dans une région très éloignée. Cette infiltration n'a pas été sans provoquer de nombreux conflits autour des puits cimentés, construits par l'Administration, qui, dès lors, sont des édifices publics, ouverts à tous les usagers (alors que, théoriquement, les puits traditionnels servaient à l'usage exclusif des groupes qui les avaient creusés). C'est pourquoi, sur les puits creusés et aménagés par l'Etat, il a fallu attribuer un nombre donné de poulies aux Peul, et un nombre équivalent aux Touareg.

Pour les stations de pompage, le problème a été le même. Dans certains cas, trois bacs étaient réservés aux uns, et trois bacs aux autres. Ailleurs, un jour est réservé aux Touareg, un autre aux

---

(22) Cf. M. DUPIRE. Peul nomades. Paris, Inst. d'ethnologie, 1962.

Peul. Enfin, dans la subdivision nomade de Tahoua, il est question d'attribuer à l'usage des seuls Peul les stations de pompage de Tofamanir et d'Abouyaya, en raison du grand nombre de Peul nomadisant aux confins des circonscriptions de Tahoua et de Dakoro et pour décharger les stations surchargées d'Abalak et d'In Waggeur qui seraient rendues de ce fait à leurs seuls usagers touaregs.

Si les Touareg sont en concurrence au sujet des puits et des pâturages avec les Peul, nomades comme eux, ils le sont également avec les paysans qui s'avancent de plus en plus vers le Nord dans les zones traditionnelles d'élevage. Les champs de mil des sédentaires viennent s'ajouter à ceux des iklan n'Egef, qui étendent eux-mêmes, de plus en plus, leurs surfaces cultivées, et à ceux de nombreux iklan qui se mettent à la culture. On assiste actuellement au défrichement des régions marginales jusqu'alors délaissées. Le Fako Maïdoulou, au Nord de Filingué, est mis en culture par des paysans kurfey, comme par les iklan sédentarisés ou nomades. Les régions de Takanamat, Barmou ou Chadawanka sont de plus en plus cultivées en petit et gros mil. Plus au Nord, on note des cultures de mil dans la vallée du Tadist, et même, nous a-t-on signalé, près d'In Waggeur. Cette montée vers le Nord et ce développement des cultures ont une quadruple cause :

— Tout d'abord, comme nous l'avons vu, un cycle de saisons particulièrement favorables, qui a rendu possibles des cultures de mil à des latitudes où les récoltes restent généralement aléatoires.

— La pression démographique générale.

— L'extension des superficies cultivées dans les circonscriptions du Sud, qui a poussé les paysans, comme les Peul, vers des régions moins peuplées.

— Enfin, le départ de nombreuses familles d'iklan du campement de leurs maîtres, qui doivent subitement assurer leur propre subsistance, par l'agriculture seule, car ils ne possèdent souvent que quelques animaux personnels.

En zone sédentaire, l'extension des cultures des iklan a également provoqué des réactions chez les paysans : dans le cercle de Téra, la monoculture du mil pratiquée par les Bella demande de vastes espaces. Installés par petits campements sur leurs champs, ils s'étendent peu à peu jusqu'à cultiver à la limite des territoires sédentaires. Les champs cultivés depuis de longues années ne leur sont pas contestés ; c'est soit l'extension des champs, soit une implantation nouvelle d'iklan se mettant à la culture, comme c'est le cas de tous ceux qui ont abandonné leurs maîtres depuis cinq ou six ans, qui forme la base des conflits les opposant aux Songhay.

Enfin, les troupeaux des éleveurs sont craints, et à juste titre, pour les dégâts qu'ils causent aux cultures. Cela impose aux bergers une surveillance sans défaillance dans les régions très cultivées,

où les nouveaux champs réduisent les pâturages jusqu'à interdire parfois le libre accès aux points d'eau : là encore, les litiges sont nombreux.

Comment l'Administration a-t-elle essayé de régler ces problèmes qui se multiplient dans une région jusqu'alors délaissée ?

## VI. - L'aménagement du Sahel

### 1. La législation.

Pour ne pas laisser envahir inconsidérément cette frange pionnière, le gouvernement nigérien a dû réglementer la poussée vers le Nord des cultivateurs. Une limite, au Nord de laquelle les cultures sont interdites, a été fixée en 1954 (arrêté du 10 février 1954). Cette « frontière » n'ayant pas été respectée, a dû être repoussée vers le Nord en 1961. Une nouvelle loi (loi n° 61-5 du 21 mai 1961) fixe avec une précision extrême cette nouvelle limite. A l'Ouest, les cercles de Téra, Tillabéry et Ouallam ne sont pas concernés, puisque cette limite se confond avec la frontière du Mali. Cette loi, dans l'esprit des législateurs, est destinée à établir un compromis entre sédentaires et nomades, à empêcher des cultures là où les récoltes sont trop aléatoires, et par là même, à éviter les déboisements excessifs autour de nouveaux établissements sédentaires. C'est en quelque sorte une mise en défense des pâturages nomades, car l'élevage est particulièrement adapté à cette zone.

L'article 3 précise : « Les cultures et défrichements déjà entrepris par des agriculteurs sédentaires au Nord de cette limite au moment de la promulgation de la présente loi, devront être abandonnés, une fois la récolte terminée ». Et l'article 4 : « Demeurent autorisées au Nord de la limite définie ci-dessus, les cultures vivrières entreprises par les nomades pour leur subsistance propre, ainsi que les cultures d'oasis ».

Cette limite suit, *grosso modo*, le 15° 10' de longitude Nord avec une légère remontée dans les vallées du Nord de l'Ader. Puis, à partir de Dakoro et Tanout, elle s'infléchit vers le Sud. Au Nord de cette limite, les champs qui seraient défrichés au mépris de la loi, ne donnent pas lieu à réparation, dans le cas où ils sont dévastés par les troupeaux.

Suite à cette loi, des textes érigeaient en « zone de modernisation pastorale » les régions situées au Nord de ce « limes », dans la subdivision nomade de Tahoua, les subdivisions de Tanout, de N'Guigmi et de Maïne Soroa, ainsi que la portion Sud du cercle d'Agadès.

D'autres textes se réservaient de fixer les conditions d'accès aux



stations de pompage, et aux pâturages qui les entourent, « à certains groupements ou collectivités ».

Ainsi, le gouvernement marque dans les textes l'action qu'il compte mener en faveur de l'élevage dans la zone nomade.

Mais cette limite, si elle interdit l'accès aux paysans d'une région qu'il est dangereux d'exposer à une colonisation inconsidérée, ne cherche pas à tracer une frontière entre éleveurs et cultivateurs : car les éleveurs, on le sait, nomadisent dans des régions où les cultures sont autorisées, et certains s'y fixent. D'autres descendent seulement en saison sèche, alors que les champs sont libres, et y font pâturer leurs troupeaux, après entente avec les cultivateurs dont les champs sont ainsi fumés. Ceux-ci leur donnent en échange du mil en bottes, s'il s'agit de bergers vivant en famille, un plat de mil chaque jour, si le berger est solitaire, ce qui est souvent le cas pour les troupeaux de moutons.

Mais là aussi, le paysan a besoin d'être défendu, car ses champs sont menacés par les divagations des troupeaux. Un décret a établi comment seraient dédommagés les propriétaires de ces champs (23).

« En dehors des couloirs de passage, et pour la période allant des premières pluies au 15 novembre, pour les champs situés dans un rayon de 15 km autour du village, et jusqu'au 31 décembre pour les champs situés au-delà de cette limite, les dégâts seront remboursés forfaitairement comme suit, par tête d'animal, le règlement étant effectué à parts égales entre le berger et le propriétaire des animaux, sans préjudice des sanctions pénales prévues par la loi :

1. Entre le lever du soleil et son coucher : cheval, 300 fr ; bœuf, 250 fr ; chameau, 200 fr ; âne, 100 fr ; mouton ou chèvre, 25 fr.

2. Entre le coucher du soleil et son lever, les taux fixés au paragraphe 1 de l'article 7 seront doublés.

3. En cas de récidive, les taux fixés seront triplés... qu'elle ait lieu de jour ou de nuit. »

Cette loi est très dure pour les éleveurs, qui protestent en prétendant que les paysans cherchent à attirer des troupeaux sur leurs champs pour pouvoir être ensuite dédommagés. Il reste qu'il est souvent difficile de faire la preuve du nombre des animaux ayant divagué dans un champ, car le berger essaiera de s'éloigner rapidement du lieu du méfait. Peut-être faut-il espérer que cette loi, draconienne dans son principe, rendra les bergers plus attentifs.

On le voit, la législation a voulu faire la bonne part aux paysans et les défendre contre les troupeaux errants ou contre ceux qui ne font que transhumer dans une région qui n'est pas la leur.

(23) Décret n° 59 180 S.E.P. du 28 octobre 1959, réglementant la circulation et le droit de pâturage du bétail dans les zones de culture.

## 2. Les réalisations.

Quelles ont été les réalisations dans ces nouvelles « zones de modernisation pastorale » ? Elles ont porté sur l'alimentation en eau, problème crucial de toute cette zone, où la vie est suspendue à l'abreuvement du bétail. A l'époque des grosses chaleurs, en avril et mai, les troupeaux ne reçoivent que le minimum d'eau pour survivre. Les mares sont alors asséchées, et des puisards sont creusés sur leurs bords et dans tous les bas-fonds. Mais ces puisards, dont la profondeur ne dépasse que rarement 10 à 15 mètres, n'atteignent que les nappes des formations alluviales quaternaires à faible débit, et chaque berger doit creuser une dizaine d'orifices : chaque fois que l'un est épuisé, il passe au suivant, et lorsqu'il revient au premier, un peu d'eau s'est de nouveau concentrée au fond. Vues d'avion, les zones de puisards rappellent des terrains bombardés, avec des dizaines de cratères, et des amas de terre disséminés tout autour (fig. 2).

L'ouverture des puisards est encadrée d'une armature en bois, pour éviter les éboulements, mais aux premières pluies, l'eau les noie et ce travail est à recommencer l'année suivante.

On a calculé (24) qu'un puisard pouvait fournir environ 5 m<sup>3</sup> par jour. On estime qu'une unité-bétail (25) demande 40 litres d'eau par jour (et en fait, à la saison chaude, un bœuf doit se contenter de 40 litres tous les deux jours) ce qui théoriquement permettrait d'abreuver 125 bovins : en fait pour un abreuvement continu, il faut souvent une série de puisards et ce rendement n'est possible qu'en passant de l'un à l'autre ; c'est pourquoi ce chiffre nous paraît quelque peu optimiste (Pl. IV).

Les premiers efforts de l'Administration ont porté sur les puits en ciment, qui permettent d'atteindre à 40, 50 ou même 80 mètres les nappes profondes au débit régulier. Mais bien souvent, des puits sont restés stériles, par suite de l'insuffisance des travaux hydro-géologiques préalables : ce fut, par exemple, le cas des puits creusés dans le crétacé supérieur marin (26).

Les puits mis en service ont permis cependant l'établissement de poulies sur la margelle, rendant ainsi possible la traction animale. Suivant la largeur du puits, on peut installer trois, quatre ou même cinq fourches à poulies. On a pu calculer (27) que pour des puits d'une profondeur comprise entre 18 et 88 mètres, et pour un *delou* (récipient de cuir) de 40 litres, le débit horaire d'une

(24) Cf. COGERAF, 1962: Aménagements d'hydraulique pastorale, Niger, la région Nord de Tahoua.

(25) L'unité-bétail est l'unité théorique choisie pour définir les besoins en eau. 1 unité-bétail absorbant 40 litres d'eau par jour: 1 bovin: 1 camelin: 1 équin: 10 ovins ou caprins.

(26) Cf. J. GREIGERT: Rapport de mission géologique au Niger, 1948-50, Dakar, 1950.

(27) COGERAF, 1962, ouv. cit.

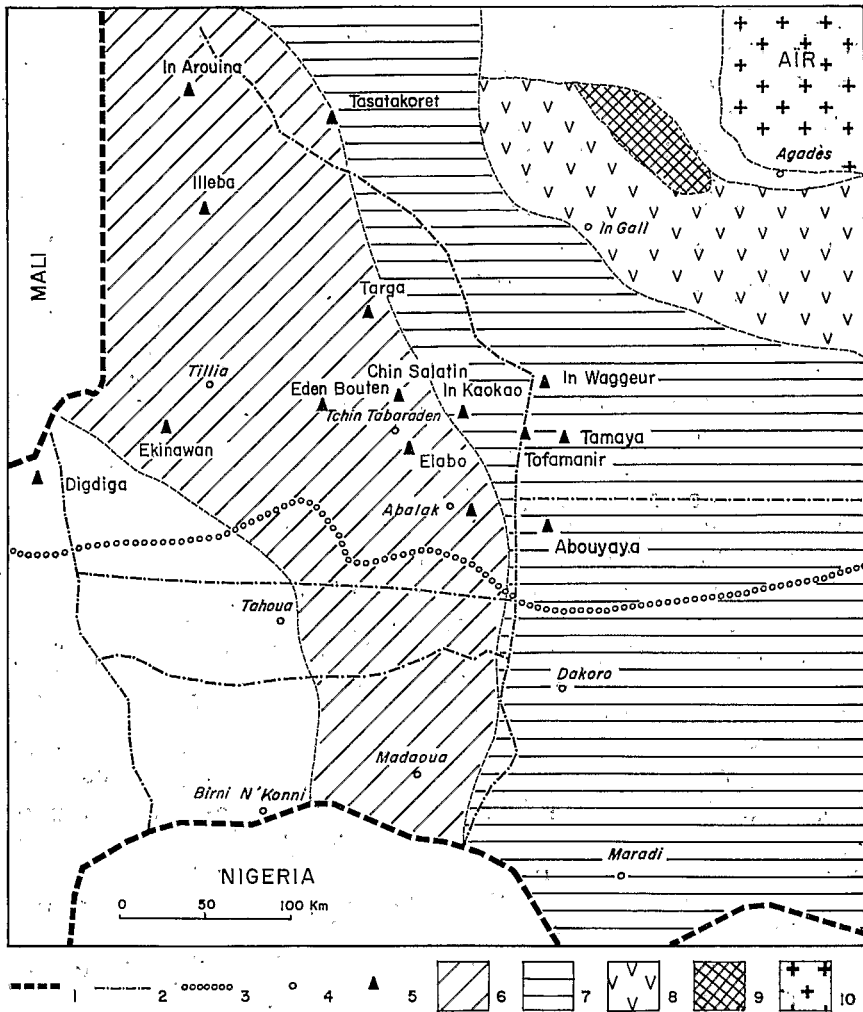


Fig. 2. — Les stations de pompage au Niger.

1. Frontières d'Etats. — 2. Frontières de circonscriptions. — 3. Limite Nord des cultures. — 4. Centres administratifs. — 5. Stations de pompage. — 6. Nappe captive du Continental intercalaire. — 7. Nappe libre du Continental intercalaire. — 8. Nappe sous pression des grès d'Agadès. — 9. Artésianisme des grès d'Agadès. — 10. Massif ancien.

fourche varie de 1 100 litres à 300 litres et « un débit journalier en période de pointe (20 heures de travail) de 22 à 6 m<sup>3</sup> ».

Ces débits, réalisables selon les potentialités des nappes, donneraient ainsi des possibilités d'abreuvement tout à fait théoriques de 150 à 500 unités-bétail par fourche. Mais cela est un maximum sans doute rarement atteint, car une période de 20 heures de puisage par jour simultanément pour chaque poulie est exceptionnelle.

Les puits posent des problèmes d'entretien, car les margelles et les abreuvoirs se détériorent, et les nomades ne pourvoient qu'aux réparations des poulies de bois, qu'ils installent eux-mêmes, et qui leur appartiennent.

Mais les réalisations les plus spectaculaires et qui ont apporté un élément tout à fait nouveau sont les stations de pompage. Après des essais infructueux d'éoliennes, dus à l'insuffisance de la puissance et de la régularité des vents, on s'est tourné vers l'équipement des forages avec des pompes à moteur. Ces forages profonds atteignent la nappe libre des grès du Continental intercalaire, ou la nappe captive sous les couches du Crétacé supérieur, à des profondeurs de 120 à 500 mètres (28). Actuellement, 14 stations de pompage sont en fonctionnement dans la subdivision nomade de Tahoua, et pendant la saison sèche, elles débitent dans de grands bacs métalliques une eau providentielle (le débit horaire moyen de ces stations est de 30 m<sup>3</sup>) (29).

Leur fonctionnement est à peu près assuré actuellement. La plus grave difficulté est celle du surpâturage qu'entraîne la concentration de troupeaux autour de ces stations, car l'eau et l'herbe sont les deux faces du même problème. C'est pourquoi une réglementation a été prévue: tout d'abord, les stations cessent de fonctionner pendant la durée de l'hivernage; ensuite, nous l'avons vu, certaines stations peuvent être réservées à tel ou tel groupe.

Mais le problème du surpâturage n'est pas résolu pour autant. Des études, faites en prévision de leur exploitation, ont admis, pour une exploitation annuelle de sept à huit mois, dans un rayon de 15 km, une possibilité de 7 000 unités-bétail (30). Tout autour des stations, l'herbe est partout piétinée, et lorsque les troupeaux sont nombreux, c'est à 20 km qu'ils doivent alors chercher une maigre pâture à une époque où ils sont très affaiblis.

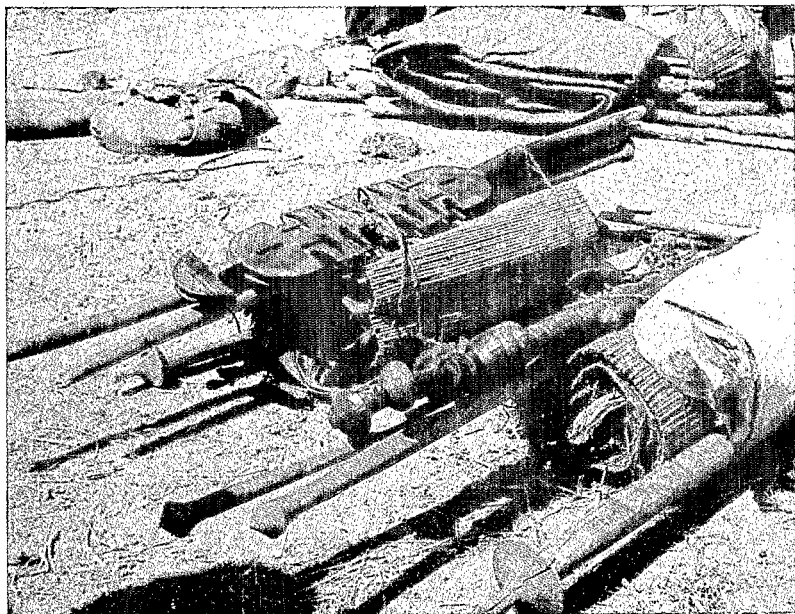
Malheureusement le facteur limitatif de l'installation de nouvelles stations est leur prix de revient très élevé: on estime que pour un forage de 300 mètres, le coût de l'installation est de 21,5 millions de francs C.F.A., et l'entretien annuel de 2,4 millions de francs C.F.A. (Pour un forage artésien, les coûts ne sont respectivement que de 4 et 0,4 millions de francs C.F.A. pour l'entretien). En raison de ces problèmes financiers, et à la lumière des expériences déjà réalisées, une politique a été élaborée en matière d'hydraulique pastorale.

---

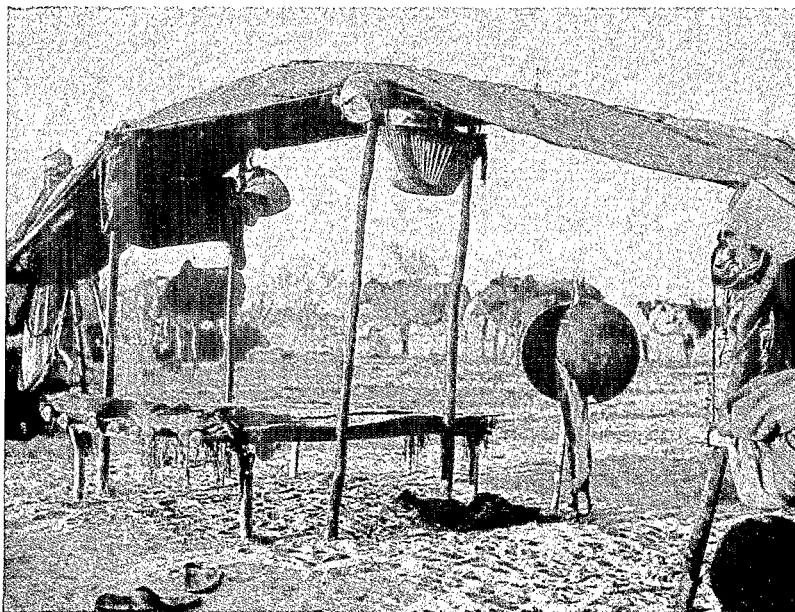
(28) Profondeur record à 690 mètres au forage de Digidiga, cercle de Filingué.

(29) Moyenne pour les quatre premières stations mises en service, dont le débit va de 20 à 40 m<sup>3</sup> à l'heure.

(30) Cf. RECEVEUR: Hydraulique pastorale: base d'une politique de l'eau en zone sahé-lienne. Niamey, 8 sept. 1960.

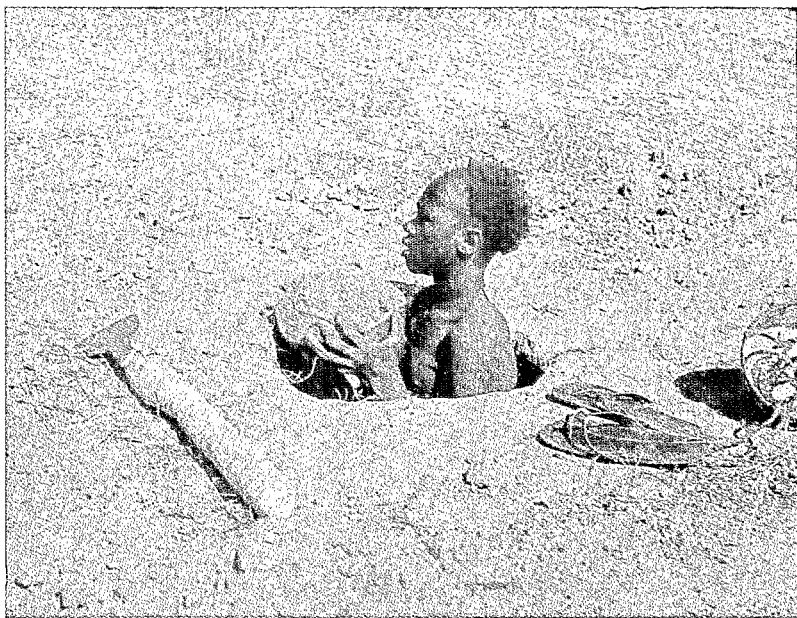


A. — Arrivée au lieu de campement des iklan iburubak (Est de Ayorou).  
Tente déposée à terre avant d'être montée.



B. — Tente des iklan iburubak à l'Est d'Ayorou.  
On note, suspendu, le support de l'écuelle à lait caillé.

*Clichés E. Bernus.*



A. — Le puisard. Akli creusant un puisard aux environs de Bankilaré (circonscription de Téra).



B. — Le puits. Abreuvement au puits d'Aum-Kwata (circonscription de Filingué) par des Peul Bororo.

*Clichés E. Bernus.*

### 3. La politique en matière d'hydraulique pastorale.

Jusqu'à présent, les réalisations ont été concentrées dans certaines régions, pour ne pas trop disperser les efforts. Mais pour les années à venir, on tentera de faire bénéficier toutes les zones d'élevage de cette politique de l'eau, en tenant compte cependant des conditions hydro-géologiques locales.

Ainsi dans les régions du socle, et en particulier dans l'Ouest du pays (Téra, Tillabéry, Ouallam), où les forages ne sont pas possibles, on tentera de créer des réserves d'eau par barrage ou surcreusement des mares existantes: il pourra s'agir d'un simple creusement de terrain imperméable argileux, telle la mare actuellement réalisée à Sanam, entre Filingué et Tahoua. On essaiera dans d'autres cas, des revêtements en argile ou même en plastique ou béton. Des aménagements seront nécessaires pour empêcher le libre accès aux troupeaux: des clôtures et des abreuvoirs en aval de la mare doivent être prévus.

Dans la région centrale (Filingué, Tahoua, Agadès, Dakoro, Gouré-Ouest), des forages pourront être implantés. On a prévu 50 stations de pompage et 50 forages artésiens pour les dix années à venir (31).

Dans la région à l'Est de la précédente, on se contentera de puits.

Les stations de pompage devront être doublées de puits pour éviter qu'une panne ne provoque une situation catastrophique. En tout état de cause, on ne creusera que des puits de moins de 40 m de profondeur, car on estime qu'au-delà, l'effort de traction est trop grand pour un rendement insuffisant. Mais partout où des puits de moins de 40 mètres pourront être implantés, ils remplaceront avantageusement les coûteuses stations de pompage. Dans les dix ans à venir, 300 puits sont ainsi prévus dans la zone d'élevage.

Cette politique d'hydraulique pastorale n'a pas tant pour but d'augmenter numériquement le troupeau (32) que d'améliorer la qualité du bétail, et par là, son taux d'exploitation. On sait que les éleveurs nomades ont coutume de conserver les vaches âgées, car ils savent qu'en cas d'épidémie, elles sont les plus résistantes, et que ce sont elles qui permettent de reconstituer un troupeau

(31) Cf. Projet de texte proposant les perspectives décennales de développement de la République du Niger, 1965-1974. Commissariat Général au Plan.

(32) Effectif du troupeau du Niger en 1962: les recensements servant de base à l'impôt sont toujours largement sous-estimés:

	Recensés	Estimés		Recensés	Estimés
Bovins. ....	1 944 989	3 750 000	Equins .....	104 850	130 000
Ovins .....	4 098 975	2 100 000	Asins .....	213 364	304 000
Caprins .....		5 200 000	Camelins .....	217 330	396 000

décimé. Ces habitudes sont nées d'une longue expérience, et la modification de la constitution du troupeau (par élimination des animaux âgés, augmentation du nombre de mâles castrés) ne pourra être réalisée qu'au vu d'expériences réussies et à la certitude démontrée de la sécurité apportée à l'alimentation du bétail.

Certes, la grande campagne internationale pour l'élimination de la peste bovine (1964-1965) diminuera la mortalité, mais les modifications profondes en matière de techniques d'élevage et de sélection seront plus longues à obtenir, et les taux prévus par les économistes dans les années à venir risquent de ne pas être suivis (33). En fait, c'est avant tout la participation des éleveurs qu'il s'agit de gagner, et c'est une œuvre de longue haleine, car le milieu nomade est le moins scolarisé et le moins touché par les campagnes d'alphabétisation ou d'animation développées ces dernières années dans le monde rural.

Telles sont les grandes lignes des actions projetées. Il reste à examiner quelles sont les conséquences humaines de ces réalisations.

## VII. - Les problèmes humains

Du puisard (*abankor*) au puits profond (*anu, rarus*) et à la station de pompagne (*fonfu*) (34), il y a eu augmentation du nombre de têtes de bétail gravitant autour d'un point d'eau. Ce sont les stations de pompage qui ont provoqué une attraction considérable, car, pour la première fois, l'eau était mise en quantité illimitée à la disposition du troupeau, sans qu'aucun effort de traction soit nécessaire. Pour les bergers des troupeaux touaregs qui ne gardent jamais les bovins, il n'est dès lors nécessaire que de retrouver les animaux à la pompe, un jour sur deux : les vaches qui ont des veaux reviennent d'elles-mêmes au campement, et les veaux sont menés à part à l'abreuvement. Les bœufs, les taureaux, les vaches non laitières ne sont contrôlés que de temps à autre. Mais beaucoup de campements ne se regroupent autour des stations de pompage qu'à la saison chaude, continuant à passer la saison froide autour des mares encore en eau : on craint toujours, dans ces rassemblements, que les animaux ne se mêlent, et que des bêtes ne se perdent. Les troupeaux connaissent à la fois le point d'abreuvement et le campement ; après s'être longuement abreuvés, en plusieurs fois, ils se dirigent lentement vers les pâturages, situés

(33) Le taux d'exploitation du troupeau bovin doit passer de 9 % (1965) à 10,5 % (1969) et à 12 % (1974). Pour les ovins, le taux doit passer de 25 à 33 % ; pour les caprins, de 35 à 46 %.

(34) Ce terme semble avoir son origine dans le fait que le son P est absent de la langue touarègue ; il est donc remplacé par le son F, d'où le terme « fonfu », approximation de « pompe ».



souvent au-delà des campements. Et c'est toujours un étonnement de voir ces troupeaux de petites vaches tachetées de l'Azawak, se dirigeant seules dans une direction qu'elles semblent parfaitement connaître. Cela n'est d'ailleurs possible que dans l'Azawak, où il n'y a que très peu d'animaux sauvages. Mais plus à l'Ouest, vers Filingué, Ouallam ou Téra, la présence de lions et de hyènes rend obligatoire le retour des bovins le soir au campement.

La concentration autour des stations fait de ces lieux des centres privilégiés pour une action en milieu nomade. Déjà on y vient vendre du mil. Les gros marchés hebdomadaires se trouvent tous situés à la limite des zones nomade et sédentaire. Dans l'Ouest, c'est le gros marché d'Ayorou, où l'on vient depuis Menaka ; plus à l'Est, ce sont Mangaïzé, Bani-Bangou, Abala. Dans le cercle de Tahoua, Takanamat, Barmou et Chadawanka. En gros, ces marchés se situent sur le 15° de latitude Nord. Les nomades vont s'y approvisionner, une ou deux fois par mois, selon leurs besoins ou leurs disponibilités. Pour beaucoup, c'est un long déplacement de plusieurs jours. C'est pourquoi des cultivateurs irawelen ou aderawa viennent vendre du mil aux stations de pompage.

A Chin Salatin, ils se tiennent au Nord de la station. Dans l'Ouest du cercle, ils vont aux puits de Telemsès, et à la nouvelle pompe de Ekanawan. Les prix pratiqués sont nettement plus élevés : un sac de cuir coûtant au marché 1 500 francs y est vendu 2 000 francs C.F.A. On pratique aussi le troc de petits animaux (ovins et caprins) contre du mil.

Ainsi ces stations de pompage ont-elles un rôle à jouer. Elles peuvent devenir de petits centres commerciaux où les nomades pourront s'approvisionner et vendre leurs petits animaux ou des laitages. Sans être à proprement parler des centres de fixation, elles peuvent tendre à devenir des lieux de rencontre où une action sanitaire, vétérinaire ou sociale sera désormais rendue possible, puisque les éleveurs sont déchargés du travail pénible du puisage. Ces stations sont appelées à devenir, non pas des villages, mais des points d'ancrage en zone nomade. C'est certainement ce nouvel équipement qui peut apporter un vrai renouveau et des solutions originales au nomade, jusqu'alors déshérité et isolé dans un monde figé.

Il est remarquable de noter que les Kel Tamacheq, au Niger, si particularistes et si fiers de leur personnalité, n'ont posé depuis l'Indépendance aucun problème politique majeur au gouvernement nigérien. Ils se heurtent pourtant, nous l'avons vu, à de grandes difficultés sociales et à de graves problèmes d'adaptation au monde moderne. Ils ont été, et sont encore parfois hostiles à l'école et les Touareg lettrés dans la culture occidentale se comptent encore sur les doigts. Par voie de conséquence, leurs représentants dans

l'Administration sont encore très rares, surtout aux postes de direction. Le problème de leur intégration dans un Etat moderne se pose donc. Il semble que le gouvernement du Niger, qui a su respecter leur personnalité, doive par des actions, telles que la politique de l'eau, permettre avant tout un développement de l'élevage, et par là, les amener à participer à l'économie du pays. La « sédentarisation » n'est pas le problème majeur. Il est préférable que cette sédentarisation se fasse d'elle-même, si une transformation du Sahel la rend possible. Pour l'instant, le nomadisme, et un nomadisme limité, est le meilleur mode d'exploitation rationnelle du Sahel et de ses pâturages. On l'a vu, de nombreux groupements touaregs ont su s'adapter et créer des économies nouvelles en s'installant dans des zones plus méridionales.

Cela montre que le pouvoir d'adaptation des nomades est grand. Mais pour l'instant, il faut veiller à ce que la crise de la société touarègue ne provoque pas une descente vers le Sud, vers les centres sédentaires : c'est avant tout à l'intérieur de la zone nomade qu'une stabilisation est à rechercher, car cette zone d'élevage est l'une des plus sûres richesses du Niger, encore pleine de potentialités, et c'est avec ses habitants traditionnels qu'il faut trouver un nouvel équilibre.

Edmond BERNUS.

Ethn-

EDMOND BERNUS

LES TOUAREG  
DU SAHEL NIGÉRIEN



Extrait de la revue "LES CAHIERS D'OUTRE-MER"  
tome XIX (1966) p. 5-34

10537